



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **10 avril 2017**

Délibération n° 2017-1869

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 mars 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 avril 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Berra (pouvoir à Mme Maurice), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Iehl (pouvoir à M. Hémon), Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Piegay (pouvoir à Mme Poulain), Veron (pouvoir à M. David).

**Conseil du 10 avril 2017**  
**Délibération n° 2017-1869**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 mars 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

L'association Pôle Pixel a été créée en juillet 2015 pour favoriser le développement et l'innovation des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives.

Les 5 structures fondatrices de l'association sont le centre européen cinématographique Rhône-Alpes, l'Université Lyon 3, l'association animation anniversaire découverte nature (AADN), la société Youfactory, le Centre de rencontres d'échanges et de formation (CREF).

Les objectifs poursuivis par l'association sont de participer à la dynamique des pôles territoriaux de l'image, de permettre le regroupement d'entreprises indépendantes actives sur le territoire de la Métropole de Lyon, de développer les liens avec les organismes de recherche et d'enseignement, de stimuler l'innovation, et enfin de contribuer de manière effective à la transmission de savoir-faire dans la Métropole lyonnaise.

Le site Pixel, situé à Villeurbanne, accueille des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives : cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, web, communication, nouveaux médias, arts numériques. Il accueille également un atelier de prototypage (Youfactory), l'Urban lab de la Métropole, une école de cinéma, un auditorium de postproduction son, un laboratoire de restauration numérique et 3 studios de cinéma. Cela représente environ 130 établissements, dont 80 % dans la cible, et 500 emplois.

Le périmètre d'action de l'association se compose du pôle historique (16 000 mètres carrés intra muros comprenant 12 000 mètres carrés d'espaces de bureaux et locaux d'activités, et 4 000 mètres carrés de surface de studios de cinéma) et 6 000 mètres carrés sur le parc Decorps adjacent (propriété de la Métropole) qui accueille progressivement des entreprises dans la cible (55 % des lots aujourd'hui).

Son champ d'action dédié aux industries créatives, d'une part, et à l'animation de ce site spécifique, d'autre part, est aujourd'hui stratégique pour l'ensemble de la filière. Pour cela, l'association Pôle Pixel mutualise les compétences de ses membres ainsi que leurs moyens et met en œuvre un certain nombre d'outils dédiés au développement des industries culturelles et créatives.

L'association Pôle Pixel, soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole, sollicite le soutien financier de cette dernière pour son programme d'actions 2017.

**II - Objectifs**

La Métropole conduit une politique de développement économique dédiée à l'image et aux industries culturelles et créatives. Celle-ci vise à structurer, à soutenir et à valoriser des secteurs à fortes composantes créatives et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières.

Cette politique comprend un volet immobilier important, notamment dans le quartier Grandclément à Villeurbanne autour du Pôle Pixel, dont le succès et la dynamique permettent d'envisager un positionnement à l'échelle européenne s'il parvient à attirer une masse critique d'entreprises en son sein et en proximité. L'émergence de ce "quartier Pixel" est conditionnée d'une part à la politique foncière de la Métropole sur des tènements stratégiques autour du pôle, mais également à une gouvernance globale qu'il conviendra de mettre en place pour dépasser les murs du Pôle Pixel historique.

Sur le plan économique, de nombreux projets innovants ont émergé, associant création de contenus, usages et technologies. La chaîne de valeur de l'image connaît une profonde mutation avec des innovations technologiques qui autorisent désormais une créativité plus étendue en matière de contenus (dématérialisation, "gamification", livre numérique, réalité augmentée, 3D, immersion). Peu de secteurs industriels ont connu un tel bouleversement en aussi peu de temps.

Aujourd'hui, avec le positionnement naturel qui est celui des contenus et usages numériques à forte composante créative et culturelle, il convient d'ajouter aux acteurs "historiques" que sont le jeu vidéo, le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, de nouveaux entrants tels que les arts numériques ou la robotique de service ludique.

Les acteurs de la filière font preuve d'un savoir-faire hors du commun quant au partage des compétences et à la mutualisation de leurs moyens. Il est important de soutenir leurs actions, de les aider à trouver les modèles économiques adaptés et de pérenniser les emplois créés.

Dans ce cadre, l'association Pôle Pixel se fixe pour objectifs :

- d'assurer la gestion du pôle étendu et d'animer la communauté des adhérents et des partenaires,
- de faciliter le développement d'activités collaboratives du type "FabLab" (ateliers de prototypage) destinées à promouvoir l'innovation et la création de nouveaux produits et services,
- de favoriser l'innovation ouverte, le partage des réseaux et l'implication des usagers/consommateurs dès le début de la conception des projets,
- de permettre à ses membres et usagers de mettre en œuvre leurs projets, en opérant notamment une mutualisation de leurs compétences et de leurs moyens,
- de faciliter l'accueil et d'accompagner le développement des jeunes entreprises par la mise à disposition d'une offre de services complète et adaptée,
- de faciliter le développement des compétences et de l'emploi.

Son mode de développement collaboratif repose sur l'interaction entre des acteurs appartenant à des univers très différents dépassant le strict cadre des membres ou usagers du pôle. À ce titre, l'association Pôle Pixel s'attache tout particulièrement à coordonner ses actions avec les autres acteurs des industries culturelles et créatives situés sur les territoires métropolitain et régional.

Par les activités de ses membres et usagers, elle souhaite stimuler l'innovation (économique, sociale, technologique, etc.) en encourageant les interactions, le partage des équipements et l'échange de connaissances et de savoir-faire.

### **III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2016 et bilan**

Par délibération n° 2016-1289 du Conseil du 27 juin 2016, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel dans le cadre de ses missions d'animation de l'hôtel d'entreprises "Pixel Entreprises" ainsi que pour l'animation de l'ensemble des résidents situés sur le Pôle Pixel de Villeurbanne.

L'association Pôle Pixel a mené, durant l'année 2016, les actions inscrites à son programme et en particulier, en sus des actions historiques de l'hôtel d'entreprises "Pixel Entreprises" :

- évènements professionnels transversaux : plus de 30 évènements et rencontres professionnelles ont été organisés en 2016 par l'association et ses partenaires ("Pixel Show" mensuel, conférence emploi, tables rondes, etc.),
- plateforme d'échanges entre les entreprises : site internet plus porteur,
- compétences juridiques et comptables : mise en place d'une permanence juridique et comptable le 1er mercredi de chaque mois,
- actions pour améliorer la vie quotidienne des résidents (restauration rapide, aménagements extérieurs, espace détente, animations ludiques, etc.),
- espace de diffusion de contenus produits,
- internet très haut débit 36, rue Émile Decors à Villeurbanne : consultation d'opérateurs télécoms.

2016 a été une année importante pour le Pôle Pixel, dont l'attractivité et le dynamisme reconnus ont permis l'implantation de l'entreprise Xilam en son sein.

Xilam est l'une des plus importantes sociétés d'animation française ; elle a déjà créé près de 50 emplois sur le site et en prévoit une centaine à court terme.

L'association Pôle Pixel a particulièrement œuvré pour faciliter son implantation.

#### IV - Programme d'actions pour l'année 2017 et plan de financement prévisionnel

Le programme d'actions proposé par l'association Pôle Pixel est organisé autour de 5 axes principaux :

- développer l'offre de services à destination des entreprises du pôle : mise à jour de l'enquête de satisfaction, lancer la nouvelle offre de services, mise en place d'un processus d'amélioration continue,
- devenir un laboratoire d'expérimentation, grâce à la présence du FabLab (culture et arts numériques), de Youfactory (prototypage) et de l'Urban lab de Erasme (laboratoire d'innovation de la Métropole sur la thématique de la ville intelligente) : organisation d'un appel à projet permanent,
- accompagner des projets à vocation économique : détection, incubation, accélération, par la mise en relation des porteurs de projets avec d'autres acteurs de l'écosystème,
- mutualiser les ressources et les compétences : espaces (Pixel Entreprises, le Cube, etc.), moyens (techshop partagé, centrale d'achats, etc.), compétences (groupement d'employeurs, etc.),
- animer et communiquer : événements professionnels, web TV, site internet revu, accès simplifiés, challenge interentreprises, animations, etc.

L'association conduira également des actions directement liées au développement du pôle, en particulier :

- missions d'animation et d'attractivité des espaces auprès d'entreprises de la cible image, son et industries créatives, sur l'ensemble des sites et fonciers du secteur Grandclément dédiés à la filière,
- appui à la commercialisation des surfaces locatives dédiées à la filière sur le quartier Grandclément,
- réflexion stratégique sur le développement à terme du pôle étendu.

#### Budget prévisionnel de fonctionnement 2017

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
achats	37 242	Région Auvergne Rhône-Alpes	70 000
loyers	179 156	Métropole de Lyon : subvention de fonctionnement	70 000
autres services, impôts et taxes	39 605	prestations de services (revenus locatifs "Pixel Entreprises", abonnements des résidents, prestations diverses)	252 765
charges de personnel	142 762	autres produits	6 000
<b>Total</b>	<b>398 765</b>	<b>Total</b>	<b>398 765</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2017, montant identique à 2016.

Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat métropolitain signé entre la Métropole et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la période 2016-2020 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Pôle Pixel définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer de 70 000 € en fonctionnement sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O2626.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2017.**